

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	15.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Neven Jean-François ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie de J.-M. Hausman: Examen oral, précédé d'une brève préparation écrite, comportant des questions de restitution, de compréhension, de comparaison, d'application ou de réflexion critique.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie de J.-M. Hausman Le cours se présente sous forme de leçons. Celles-ci sont développées en présentiel, lors du cours magistral, ou exposées par le biais de documents – ces derniers étant identifiés comme matière de cours par le titulaire du cours.
Contenu	Pour la partie de J.-M. Hausman Le cours se présente sous la forme de leçons. Celles-ci sont choisies de manière à développer les thèmes à aborder dans le cadre du cours. Elles peuvent, par exemple, porter sur : <ul style="list-style-type: none"> • « La santé et le bien-être des travailleurs » ; • « L'incapacité de travail ».
Bibliographie	Pour la partie de J.-M. Hausman: * Powerpoint du cours magistral; * textes législatifs et réglementaires identifiés par le titulaire du cours; * décisions de jurisprudence identifiées par le titulaire du cours; * articles et contributions scientifiques identifiés par le titulaire du cours; * autres documents pertinents identifiés par le titulaire du cours.
Autres infos	Pour la partie de J.-M. Hausman L'étudiant peut utiliser des textes législatifs, réglementaires, normatifs ou jurisprudentiels à l'examen. Sur ces derniers, ne peut figurer aucune annotation. Aucun code particulier n'est imposé.
Faculté ou entité en charge:	MDTE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		